

Hausse des incidents liés à la présence de faibles quantités d'OGM dans les importations de produits alimentaires

L'intensification des cultures génétiquement modifiées de par le monde a donné lieu à une augmentation d'incidents liés à la présence d'OGM en faible quantité dans les denrées alimentaires et aliments pour animaux faisant l'objet d'échanges internationaux, a indiqué la FAO aujourd'hui.

Les incidents concernant des cargaisons de grains, céréales et autres espèces cultivées ont entraîné des interruptions des échanges, et les pays importateurs ont détruit ou retourné les cargaisons à l'expéditeur.

Les traces de cultures génétiquement modifiées se mélangent accidentellement avec des cultures alimentaires ou fourragères non OGM durant les phases de production (par exemple, l'essai en plein champ d'une culture OGM à proximité d'un champ sans OGM), de transformation, de conditionnement, de stockage et de transport.

La notion de "faible quantité" n'est définie ni quantifiée par aucune réglementation internationale, et son interprétation est donc laissée à la discrétion des pays. Pour un grand nombre de pays, cela correspond à une quantité décelable, c'est-à-dire des concentrations infimes, tandis que d'autres états s'en remettent au cas par cas.

L'organisme génétiquement modifié peut être autorisé à des fins commerciales ou pour la vente dans un ou plusieurs pays, mais ne pas être autorisé dans un pays importateur. Par conséquent, si le pays d'importation détecte la plante non autorisée, il peut être juridiquement contraint de refuser la cargaison.

Dans la première enquête du genre, 75 Etats membres de la FAO sur 193 ont répondu à un questionnaire sur la présence de faibles quantités d'OGM dans le commerce international de produits destinés à l'alimentation humaine et animale.

Les résultats seront examinés à Rome les 20 et 21 mars, lors d'une consultation technique organisée par la FAO qui a pour but d'analyser l'ampleur et la nature des problèmes occasionnés par les cargaisons contaminées. La réunion se penchera sur les questions commerciales liées à la présence de faibles quantités d'OGM, mais elle n'a pas pour objet de se prononcer sur les avantages et inconvénients des cultures génétiquement modifiées.

L'enquête révèle les faits suivants:

-signalement de 198 incidents de faibles quantités d'OGM décelées dans des cultures non OGM entre 2002 et 2012;

-entre 2009 et 2012, bond du nombre de cas, avec le signalement de 138 des 198 épisodes;

-cargaisons comportant de faibles quantités d'OGM en provenance principalement des

Etats-Unis, du Canada et de la Chine, mais aussi d'autres pays qui ont accidentellement disséminé ces produits.

-une fois l'incident détecté, la plupart des cargaisons ont été détruites ou renvoyées à l'expéditeur;

-la majorité des incidents concernaient les graines de lin, le riz, le maïs et la papaye.

"Le nombre d'incidents est minime par rapport aux millions de tonnes de produits destinés à l'alimentation humaine et animale échangés dans le monde chaque jour", a déclaré Renata Clarke, Spécialiste de la sécurité sanitaire des aliments à la FAO et chargée de l'enquête. "Cependant, les interruptions des échanges commerciaux peuvent s'avérer extrêmement coûteuses, et face à la hausse de la fréquence de ces épisodes, la FAO a décidé de conduire cette enquête et de convoquer une consultation technique pour entamer un dialogue entre les pays".

"Nous avons été surpris de constater des incidents en provenance de toutes les régions", a-t-elle précisé. "Il semblerait que plus on renforce les tests et la surveillance, plus on recense d'incidents".

"Même si les techniques d'identification d'organismes génétiquement modifiés sont désormais plus sensibles, je tiens à souligner que 37 pays sur 75 ont répondu qu'ils avaient une capacité médiocre, voire nulle, de détection des OGM, c'est-à-dire qu'ils ne disposent pas de laboratoires, de techniciens et de matériels adaptés", a-t-elle ajouté. "Nombreux sont les pays qui ont demandé à la FAO de les aider à améliorer leur capacité de déceler les OGM".

"Dans leurs réponses au questionnaire, les Etats nous ont également demandé de les aider à évaluer dans quelle mesure les aliments génétiquement modifiés peuvent être consommés sans danger, et nous aimerions que les pays partagent leurs conclusions scientifiques à ce sujet", a-t-elle ajouté. "A cet effet, la FAO a créé en ligne une Plateforme sur les aliments génétiquement modifiés servant au partage de l'information entre les pays sur l'évaluation de la sécurité sanitaire". La plateforme est accessible à l'adresse suivante: <http://fao.org/gm-platform/>.

Parmi les autres résultats de l'enquête, citons les suivants:

-30 pays produisent des OGM à des fins de recherche ou de production commerciale, ou les deux à la fois, et de plus en plus d'organismes génétiquement modifiés sont développés;

- 17 pays ne disposent d'aucune réglementation en matière d'OGM sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou sur l'environnement;

- 55 pays ont des politiques de tolérance zéro pour les espèces végétales génétiquement modifiées non autorisées;

- 38 pays considèrent les différentes politiques sur les OGM existant entre les partenaires commerciaux comme un facteur important de risque constitué par la

présence de faibles quantités d'OGM dans certains aliments faisant l'objet d'échanges Internationaux.

La plupart des pays n'ont pas encore mis en place de politiques, législations ou règlements généralement applicables à la présence d'OGM en faible quantité. Différentes options ont été envisagées -- notamment des politiques tolérance zéro, de seuil minimum et au cas par cas.

Source : http://www.newspress.fr/Communique_FR_276684_1258.aspx (13/03/2014)